

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie  
outre-mer

**Décision n° 50676 du 14 novembre 2016 portant promotion de sous-officiers de réserve  
du commandement de la gendarmerie de Saint-Pierre-et-Miquelon**

NOR : INTJ1632389S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière  
d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 50675 du 14 novembre 2016 (NOR : INTJ1632377S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie*

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2016:

**Bec Jean-Marie**

NIGEND : 112 150

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 novembre 2016.

*Le général de division,  
commandant la gendarmerie outre-mer,*  
L. LUCAS